



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E186598

VALABLE JUSQU'AU 12/01/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOULOGNE SUR MER 841781131

Siret : 841 781 131 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10351822904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10351822904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : BOUCRELLE COUVERTURE

5 RUE MADAME  
62960 FLECHIN

Téléphone : 06 12 79 85 54

Portable : 06 12 79 85 54

Site Internet :

E-mail : boucresse.couverture@sfr.fr

Responsabilité légale :

BOUCRELLE FREDDY, ROLAND GÉRANT / BOUCRELLE FREDDY, ROLAND GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/12/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	14/12/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	13/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	13/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/01/2021
o Isolation des combles perdus	13/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.